

Les particularités phonético-phonologiques du français parlé par les élèves finalistes de quelques écoles secondaires de la ville de Kisangani.

Jacques MUKONKOLE Lukombe

Chef de Travaux à l'I.S.P/Kisangani, et doctorant à l'Université de Kisangani.

ABSTRACT

This article examines French as Spoken by pupils of sixth forms in some secondary schools from Kisangani city.

This analysis has been carried out on two aspects that is Phonetics and Phonology. As the end of the analysis, it has been revealed that the French language spoken by these pupils is characterized by certain particularities due to linguistic interferences. These ones are consecutive to the difference of phonetic systems of French with local languages in general and which Kiswahili and Lingala, in particular, two languages which are used narrowly with French in this city.

Given the inexistence of nasal sounds in the local languages, Congolese pupils assimilate them to the corresponding oral sounds relating to consonants, there in confusion of certain among them.

Key words: *Particularity, phonetics, phonology, fault, pronunciation.*

En République Démocratique du Congo, le français est la langue officielle et de l'enseignement. Le français assure aussi la fonction véhiculaire. Celle-ci lui est disputée par les principales langues nationales, en général, et par le lingala et le kiswahili, en particulier, dans la ville de Kisangani.

En effet, actuellement, de nombreux étudiants des établissements de l'enseignement supérieur et universitaire se passent du français et recourent aux principales langues véhiculaires de la R.D.C dans leurs échanges verbaux. Cette situation a été observée par certains chercheurs, à l'instar d'Andre NYEMBWE Ntita. Il a fait le constat le suivant :

« On a constaté, en effet, que de nombreux candidats débutant les études supérieures ont des difficultés à s'exprimer de manière satisfaisante en français. Il importe donc que les étudiants aient la maîtrise de cette langue. Il ne suffit pas qu'ils comprennent vaguement ce que le professeur leur dit, il faut qu'ils soient capables de bien comprendre et de bien s'exprimer en cette langue tant à l'oral qu'à l'écrit. »¹

Au niveau du cycle secondaire de l'enseignement en RDC, la situation est pire dans bien des établissements scolaires, en dépit de l'interdiction de l'usage des langues locales à l'école. Conséquemment, le français est malmené et torturé à maints égards : syntaxe défectueuse, mauvaise prononciation, carence de vocabulaires, néologismes, emprunts, calques, etc.

Ces points de vue sont corroborés par MAKOMO Makita lorsqu'il écrit :

¹ NYEMBWE, N., « Le français en R.D.C : Etat des lieux », in *Le français en Afrique*, n° 25, Nice, Institut de Linguistique française-CNRS, 2010, p.5.

« (...) Avec l'insuffisance langagière et linguistique enregistrée dans l'enseignement primaire et secondaire, où même les enseignants se réfugient rapidement dans la langue nationale après l'enseignement c'est bien celle-ci qui s'impose comme langue quotidienne en milieu scolaire ou universitaire compris pour les enfants qui pratiquent le français comme première langue en famille. Le résultat est que le français n'est pratiqué que dans l'auditoire ou dans la classe. En dehors, c'est le règne de la langue nationale et parfois même dans les espaces d'enseignement, lorsque les apprenants doivent échanger entre eux. Ainsi, la compétence de communication en français se révèle compromise, la langue pratiquée dans la vie quotidienne envahissant les milieux scolaires et universitaires. »²

Comme on peut s'imaginer, il existe un écart entre les productions langagières en langues nationales et la langue française que les élèves sont supposés pratiquer. Cet écart provient, sans nul doute, de la différence des systèmes phonétiques, phonologiques et syntaxiques entre les langues nationales et la langue française.

Etant donné que la langue varie dans le temps et dans l'espace, et à cause des influences des langues et même de la culture, il s'est introduit, dans le français parlé et même écrit des élèves, des vocables, des expressions, des accents et des tournures syntaxiques propres à eux.

Or, dans un pays où le travail est difficilement trouvable, poussant ainsi des milliers des jeunes qui terminent leurs études dans la « grande armée des chômeurs », d'une part, et faute de moyens financiers adéquats pour poursuivre les études supérieures ou universitaires, d'autre part, la majorité d'entre eux se destine à l'enseignement pour éviter le chômage. L'enseignement étant assuré essentiellement en français en R.D.C, les futurs enseignants devraient faire preuve de maîtrise de cette langue ; car comme le dit MALMBERG :

« Il faut savoir parler et bien parler pour atteindre son public et pour gagner l'influence qu'on désire. La façon dont on prononce n'est plus l'affaire privée de celui qui parle, mais une chose qui intéresse tous ceux qui écoutent les messages [...]. »³

Puisque la langue évolue dans le temps et dans l'espace ainsi qu'en fonction des milieux sociaux, la préoccupation suivante mérite d'être soulevée :

Quel est l'état du français parlé par les élèves du secondaire de la ville de Kisangani ?

A cette question fondamentale, se rattachent des questions subsidiaires ci-après :

- Du point de vue phonétique et phonologique, quelles sont les caractéristiques du français parlé par nos sujets d'enquête ?
- Comment ces particularités du français parlé peuvent-elles être expliquées ?

Dans ce travail, nous poursuivons les objectifs suivants :

² MAKOMO, M., "La politique linguistique de la R.D.C à l'épreuve du terrain : de l'effort de promotion des langues nationales au surgissement de l'entrelangue » in *Synergies Afrique des Grands Lacs*, 2013, pp.54-55.

³ MALMBERG, B., *La phonétique*, Paris, P.U.F (Que sais-je ?), 1954, p.121.

- relever les caractéristiques du français parlé par les élèves ciblés sur le plan phonétique et phonologique ;
- décrire les particularités phonétiques et phonologiques du français parlé par nos enquêtes ;
- dévoiler l'étiologie de différentes particularités relevées dans cette étude.

Par rapport à cette enquête, ce travail se veut une réflexion critique, un diagnostic de l'état du français parlé dans les milieux scolaires de la ville de Kisangani, particulièrement chez les élèves finalistes. Les résultats de cette enquête peuvent être exploités par les enseignants du français et tous ceux qui sont soucieux de la bonne pratique de cette langue en vue d'améliorer l'usage du français parlé non seulement dans les milieux scolaires, mais aussi dans la société congolaise, dont la langue de travail est le français.

Après avoir révélé l'objectif de ce travail, voyons à présent la voie à suivre pour sa réalisation.

Dans cette recherche, nous allons utiliser la méthode descriptive. A cette méthode principale, nous allons associer la méthode contrastive quand il s'avèrera nécessaire afin de déterminer les rapprochements ou les écarts entre les langues congolaises et la langue française.

Ces deux méthodes ont été appuyées par quelques techniques pour la récolte des données, à savoir la technique documentaire, la technique d'interview, l'intertextualité ainsi que l'enregistrement.

Les données recueillies ont été dépouillées et traitées afin de constituer le corpus de cette recherche. Après l'audition des sons enregistrés à l'ordinateur, nous les avons regroupés selon leurs catégories d'appartenance afin de faciliter leur description.

Notre population d'étude est constituée des élèves des sixièmes secondaires des écoles ciblées que sont : l'Institut Abbé POKORO, l'Institut 2 de Kisangani, l'Institut Mbolitini et le Complexe scolaire du Base.

Par rapport à l'échantillonnage, nous avons opté pour l'échantillonnage stratifié non-proportionnel. Ainsi, pour la sélection des élèves, trois régimes de gestion des établissements d'enseignement secondaire ont été considérés comme des sous-groupes (ou strates). Il s'agit des réseaux Conventionné, Non-conventionné et Privé Agréé. Chacune des écoles retenues soit quatre au total, nous a fourni dix élèves sélectionnés aléatoirement par la technique de l'urne à l'aide d'un tirage avec remise.

Au cours d'un entretien libre avec eux et pendant la lecture d'un texte français choisi, leurs productions orales ont été enregistrées. Tout a été soumis au décryptage afin d'extraire des matériaux en phonétique, phonologie, lexicque, etc.

Cette enquête s'est déroulée entre février et mai 2017, lors de nos enquêtes sur terrain, prélude à notre dissertation doctorale sur le français parlé et écrit par les élèves finalistes du secondaire de la ville de Kisangani.

Ce projet d'article s'articule sur les points suivants : cadre conceptuel et théorique, les particularités phonético-phonologiques.

I. Cadre conceptuel et théorique

Section 1 : cadre conceptuel

Dans cette première section, nous tenons à élucider quelques concepts relatifs à cette étude afin d'en faciliter la compréhension.

1.1. Faute

Le mot « *faute* » vient du latin populaire, de falsus, signifie notamment « *manque à la règle morale, au devoir, manquement à un principe.* »

BERTUCCI définit la faute comme une indication d'une « *défaillance de l'émetteur en pointant les lacunes, le manque de sa connaissance de la langue par rapport à la norme. La faute est donc d'abord un indice d'anormalité. Il n'y a faute que par rapport à un modèle défini par une norme.* »⁴

Nous pouvons considérer la faute comme une indication d'un « *manque de connaissance* » de la langue chez un locuteur par rapport à la norme, laquelle est définie par DUBOIS, J et compagnie comme étant « *un système d'instruction définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée si l'on veut se conformer à un certain idéal esthétique ou socioculturel.* »⁵

Les mêmes auteurs ajoutent également que la norme est « *tout ce qui est d'usage commun et courant dans une communauté linguistique ; la norme correspond à l'institution sociale qui constitue la langue standard.* »⁶

Dans cette étude, la faute consiste pour nos enquêtés, au non-respect des normes de la prononciation du français standard. Concrètement, elle se manifeste, notamment par la dénasalisation, la délabialisation, l'antériorisation, etc.

1.2. La prononciation

La prononciation est « *la manière de prononcer les sons du langage.* »⁷ La prononciation dépend d'un individu ou d'un groupe d'individus.

1.3. Langue française

Le français est une langue romane parlée principalement en France, en Belgique, au Canada, notamment au Québec, en Suisse, au Département d'Outre-Mer (DOM), en Afrique francophone, etc.

Selon l'Organisation Internationale de la Francophonie, dans son rapport de 2014, « *le français est la 5^{ème} langue la plus parlée au monde avec 274 millions de locuteurs dont 12 millions de locuteurs quotidiens.* »

1.4. Français parlé

⁴ BERTUCCI, M.M., « Contribution a une étude de dysfonctionnement linguistique chez les élèves de la Réunion », Thèse de doctorat, université Paul Valéry, Montpellier III, 1995, p.3.

⁵ DUBOIS, J. et alii., *Le dictionnaire linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 2012.

⁶ Ibid.

⁷ Ibid.

Il s'agit du français utilisé dans la conversation quotidienne, dans la communication orale, par opposition au français écrit.

Parlant de la distinction du « *code oral* » et du « *code écrit* », RIEGEL et compagnie disent qu'« *on oppose traditionnellement l'oral et l'écrit sur le plan du médium : le message oral présente une réalisation sonore produite par les organes de parole, qui met en jeu la perception auditive(...)* »⁸

Pour leur part, DUBOIS, J. et compagnie affirment que « *l'écrit est traditionnellement valorisé dans la mesure où il est contrôlé par des règles normatives, solaires, alors que le code parlé est jugé avec plus de tolérance (...)* »⁹

Le français parlé étant spontané puisque le locuteur use de la parole sans une préparation préalable comme on le ferait à l'écrit, la performance du locuteur dépend de son degré de connaissance ou de la maîtrise de la langue.

1.5. Elève

Du point de vue de l'administration scolaire, « *élève est un concept générique qui englobe toute personne qui poursuit des études au niveau primaire et secondaire.* »¹⁰

1.6. Finaliste

D'après Le Petit Larousse illustré, « *un finaliste est une personne qui est qualifiée pour disputer une finale.* »¹¹

Dans cette recherche, un finaliste est un élève, garçon ou fille, inscrit dans une classe terminale des humanités. Il se prépare à aborder les examens d'Etat, sanctionnés par un parchemin appelé diplôme d'Etat qu'on décerne aux lauréats de ces épreuves.

1.7. Secondaire

Selon DEBOVE, R. et REY, A., « *secondaire constitue un second ordre dans le temps. L'enseignement secondaire succède à l'enseignement primaire et le complète.* »¹²

L'adjectif « *secondaire* » désigne donc le deuxième niveau d'instruction après le cycle primaire. Ce niveau est celui qui précède le supérieur ou universitaire.

Les écoles sélectionnées pour cette recherche font, toutes, partie des écoles du cycle long du secondaire.

Au terme de ces différentes définitions, nous allons présentement aborder les notions théoriques, qui nous ont aidé dans l'analyse des données recueillies pour la réalisation de cette étude.

⁸ RIEGEL, M. et alii., *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F, 4^{ème} édition 2009, pp. 52-53.

⁹ DUBOIS, J. et alii., Op.cit.

¹⁰ RENALDRY, L et alii., *Dictionnaire actuel de l'Education*, 3^{ème} édition, Montréal, Guérin, 2005.

¹¹ Larousse illustre, Larousse, 2008.

¹² DEBOVE, R et REY, A., *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, nouvelle édition, Paris, le Robert, 2016.

Section 2 : Cadre théorique

Il est question de présenter succinctement dans cette section, les différentes théories explicatives, qui ont pu éclairer notre voie dans l'analyse des énoncés issus des productions orales des élèves. Ce sont : la phonétique, la phonologie, la prosodie, la syntaxe, le lexique, etc.

2.1. La phonétique

La phonétique est « *l'étude de la phonation, en général, c'est-à-dire le fonctionnement des organes qui participent à la production et à la réception des sons du langage.* »¹³

Selon FAVOR, C., en linguistique, la phonétique est la branche la plus proche des sciences physiques : « *l'analyse scientifique de la langue s'appuie en effet, sur son fonctionnement oral, et non sur les textes écrits. En même temps, la phonétique ne peut être pour le linguiste qu'une discipline auxiliaire. Elle lui permet de recueillir une information sur la matière sonore du point de vue de ses propriétés physiques et physiologiques.* »¹⁴

Dans cette recherche, nous avons pris soin de vérifier si les sons français sont articulés correctement par les élèves ou s'ils ont subi certaines déformations.

2.2. La phonologie

La phonologie est « *l'étude des sons du langage du point de vue de leurs fonctions distinctives dans la chaîne parlée.* »¹⁵

Elle est différente de la phonétique qui est l'étude des sons uniquement du point de vue de leur production sans considérer leur fonction dans la communication.

Cette recherche s'est attelée à vérifier si les phonèmes utilisés dans les productions langagières des élèves n'affectent pas la communication ou le message à transmettre. Pour cela, nous avons eu à opposer des mots identiques pour voir si leurs phonèmes peuvent commuter.

Quant à la prosodie, une des branches de la phonologie, elle « *étudie les phonèmes suprasegmentaux, c'est-à-dire les éléments phoniques qui accompagnent la transmission du message et qui ont aussi une fonction distinctive, à savoir l'accent, le ton, l'intonation.* »¹⁶

Néanmoins, faute de temps et d'espace, cet aspect ne sera pas abordé dans cette recherche.

II. Des particularités phonétiques

Nous relevons ici les particularités phonétiques ou les caractéristiques du français parlé par les élèves des écoles ciblées de la ville de Kisangani. Cet inventaire sera suivi d'une explication des données relevées.

2.1. Les voyelles et leurs tendances

1. La dénasalisation

En effet, les voyelles nasales sont articulées comme des voyelles orales.

¹³ WALTER, H., *Langue française, phonologie des usages du français*, Paris, Ed. Larousse, 1983, p.6.

¹⁴ FAVOR, C., *Encyclopédie Du Monde Actuel (EDMA) : La linguistique*, Paris, Charles-Henri-Favord, 1978, p.158.

¹⁵ MARTINET, A., *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1960, p.84.

¹⁶ Ibid.

a) Confusion [ã] et [a]

| ã | —————> | a |

Exemples :

Cette dénasalisation des voyelles observée à l'initiale des mots ci-dessus est consécutive à l'inexistence du son nasal correspondant dans les langues kiswahili et lingala, qui sont des langues maternelles de nos enquêtés. Ainsi, les voyelles nasales se transforment en voyelles orales au moment de leur articulation.

Ce phénomène est observé également en positions médiane et finale dans les mots suivants :

Français Standard	Français des élèves	Orthographe
[ãfã] —————>	[afa]	: enfant
[ɔRjãte] —————>	[oRjate]	: orienter
[kõpetã] —————>	[kopeta]	: compétent

La tendance qui se dégage est que la dénasalisation du son [ã] est générale dans la mesure où ce phénomène est observé aussi bien à l'initiale, en médiane qu'en finale de certains mots.

b) Confusion | õ | et | o | —————> dénasalisation [õ] —> [o]

[kõtã] —————>	[kota]	: content
[kõʒe] —————>	[koʒe]	: congé
[dekõsãtRasjõ] —————>	[dekosatRasjo]	: déconcentration

c) | ë | —————> | e |

Le son | ë | est articulé comme | e |

[ëstity] —————>	[estiti]	: institut
[më̃t(ə)nã] —————>	[metena]	: maintenant
[plãtë̃] —————>	[plate]	: plantain

L'absence des voyelles nasales en langue kiswahili et lingala pousse les élèves à les dénasaliser et à les assimiler aux voyelles orales correspondantes. Dans ce cas, | ë | est prononcé | e |. C'est surtout à l'initiale des mots que nous avons pu déceler ce phénomène. Ainsi, donc, la paire minimale | ë | vs | e | devient inopérante.

Par rapport aux voyelles orales françaises telles qu'elles sont réalisées dans les productions orales de nos enquêtés, les phénomènes ci-après sont observés :

2. La délabialisation

Ce phénomène désigne « *un son pendant l'articulation duquel les lèvres sont étirées, au lieu d'être arrondies.* »¹⁷

a) | y | —————> | i |

Ce phénomène est observé dans les contextes suivants : à l'initiale, en médiane et en finale :

Français Standard	Français des élèves	Orthographe
[kyltyR] —————>	[kiltire]	: culture
[fakylte] —————>	[fakilte]	: faculté
[avny] —————>	[aveni]	: avenue

La réalisation de la voyelle orale labialisée [y] comme une voyelle orale non arrondie ou étirée [i] résulte du fait de l'inexistence de cette voyelle dans les langues kiswahili et lingala ainsi que dans d'autres langues maternelles de la majorité de nos enquêtés. En conséquence, cette paire minimale se neutralise.

[y] = [i]

b) | ø | —————> | e |

[pø] —————>	[pe]	: peu
[zø] —————>	[ze]	: jeu
[maloeRø] —————>	[maleRe]	: malheureux

La neutralisation des sons | ø | et | e | est observée ici en finale de certains mots. Le son | ø | est totalement absent du système phonétique des langues congolaises, en général, et spécialement du kiswahili et du lingala, en particulier.

3. L'antériorisation

Ce phénomène consiste « *en un mouvement de déplacement des phonèmes vers l'avant de la cavité buccale.* »¹⁸ En d'autres termes, il s'agit tout simplement de la fermeture. Pour la réalisation de ces phonèmes, il y a resserrement du chenal buccal. En effet, les voyelles postérieures et la voyelle médiane sont prononcées comme des voyelles antérieures.

a) La voyelle | ə | est rendue comme la voyelle | e |

ə —————>	e	
[pəti] —————>	[peti]	: petit
[məzyR] —————>	[mesiRe]	: mesure
[lə] —————>	[le]	: le

¹⁷ DUBOIS, J et alii., *Dictionnaire de Linguistique et de sciences du langage*, Paris, Larousse, 2012.

¹⁸ DUBOIS, J et alii., Op.cit.

« Le son [e] ou le e muet est le « e » inaccentué non surmonté d'un accent aigu, grave ou circonflexe qui se trouve :

- à la fin d'un mot, après une voyelle accentuée, suivie ou non de « s » et de « nt » ;
- entre voyelle ou un y et une consonne simple suivie de voyelle, etc. »¹⁹

Ce son est introuvable dans les langues congolaises, en l'occurrence, le kiswahili et le lingala ainsi que dans les langues ethniques. Pour pallier ce déficit, les élèves recourent à la voyelle correspondante | e | alors qu'en réalité, il s'agit de deux sons différents, qui ne sont pas commutables, l'un, l'autre. En outre, le son | e | présente diverses graphies que nous avons inventoriées dans les pages antérieures. Notamment : - er (manger), et (muet), - ez (nez), - é (pré), etc.

b) | ε | —————> | e |

Le | ε | est rendu par les élèves comme | e |.

Exemples :

[ɛskaRgo]	—————>	[escaRgo]	: escargot
[agRεse]	—————>	[agRese]	: agresser
[pRefε]	—————>	[pRef]	: préfet

2.2. De la phonétique combinatoire

En phonétique combinatoire, les phénomènes de changement sont désignés sous le nom de métaplasme. Selon DUBOIS, J, « on appelle métaplasme un changement phonétique consistant dans l'altération d'un mot par la suppression, l'addition ou la permutation de phonèmes : l'élision et la syncope sont des exemples de métaplasme. »²⁰

a) La prothèse

« On appelle prothèse le développement, à l'initiale d'un mot, d'un élément non étymologique comme, en français, l'introduction d'un |e| à l'initiale de tous les mots commençant par les groupes consonantiques [sp-], [st-], [sk-], etc. »²¹

Ce phénomène est constaté dans les mots ci-après recueillis dans notre corpus :

[stad]	—————>	[estade]	: stade
[skɛlet]	—————>	[eskelete]	: squelette
[spɔR]	—————>	[espɔRe]	: sport

Tous ces mots présentés ont subi une modification par addition du son vocalique | e | inexistant à l'initiale de chacun d'eux. Cette voyelle ajoutée est appelée voyelle prothétique. Elle se justifie par l'inexistence des sons consonantiques groupés dans les langues congolaises. Néanmoins, l'exception peut être faite dans les cas des complexes à nasale dans certaines circonstances.

¹⁹ FOUCHE, P., *Prononciation française*, Paris, Klincksieck, 1969, p.438.

²⁰ Ibid.

²¹ Ibid.

Exemples :

[mbula]	————→	[mb]	: pluie
[nkoi]	————→	[nk]	: léopard
[mpɔsɔ]	————→	[mp]	: la peau

b) L'épenthèse

On appelle épenthèse « *le phénomène qui consiste à intercaler dans un mot ou un groupe de mots, un phonème non étymologique pour raison d'euphonie, de commodité articulatoire, par analogie, etc.* »²²

Les cas d'épenthèse sont observés dans les mots suivants :

[psikoloji]	————→	[pisikoloji]	: psychologie
[pnø]	————→	[pine]	: pneu
[medsin]	————→	[medisine]	: médecine

Dans ces différents mots, il y a des groupes consonantiques inexistant dans les langues bantu, notamment congolaises. Ils sont disjoints par l'introduction d'une voyelle épenthétique interconsonantique. Ainsi, nous avons la voyelle | i | entre les consonnes | p | et | s | ; | i | entre | p | et | n |, | i | entre | d | et | s | ; | o | entre | p | et | R | et enfin, | i | entre | s | et [p].

c) L'interversion

« *On dit qu'il y a interverson lorsque deux phonèmes contigus changent de place dans la chaîne parlée.* »²³

Exemples :

[prɔfɛsœR]	————→	[poRfeseRe]	: professeur
------------	-------	-------------	--------------

Le changement de place de mots est observé entre [ɔ] et [R] dans le mot professeur. En effet, le phonème [ɔ] quitte sa place naturelle pour se placer juste après le phonème [p], créant ainsi une interverson ou la permutation entre les deux phonèmes.

d) L'épithèse

En grammaire, on appelle épithèse, « *le phénomène qui consiste à ajouter un ou plusieurs phonèmes non étymologiques à la fin du mot.* »²⁴ Les cas d'épithèse sont légion dans notre corpus. Quelques mots choisis peuvent étayer notre propos.

[finalist]	————→	[finaliste]	: finaliste
[ʃɛf]	————→	[ʃefu]	: chef
[adɔRabl]	————→	[adorable]	: adorable

²² Ibid.

²³ Ibid.

²⁴ Ibid.

Lorsqu'on considère la prononciation de ces mots par les élèves par rapport à celle du français standard, on constate la présence d'une voyelle en finale alors qu'elle n'aurait pas dû être insérée. Cette insertion de la voyelle finale entraîne la modification phonétique de ces mots.

2.3. Les consonnes

A l'instar du système vocalique, le système consonantique du français est parfois affecté d'interférence lorsque certains sons existants en français ne sont pas attestés dans les langues premières des enquêtés, à savoir le kiswahili et le lingala. Il se produit alors le phénomène d'assimilation suite à la confusion des sons. Ainsi, l'uvulaire | **R** | et la latérale | **l** | ; les postalvéolaires | **ʃ** | et | **ʒ** |, les alvéolaires | **s** | et | **z** | sont confondus par les élèves lors de leur articulation.

En voici quelques illustrations :

a. | **s** | —————> | **ʃ** |

Le passage du son | **s** | au son | **ʃ** | est appelé « *chuintement* ». Il s'agit d'un phénomène selon lequel « *les consonnes chuintantes [...] telles que | **ʃ** | et | **ʒ** | se différencient des consonnes qui leur sont le plus proches, les sifflantes [s] et [z], par un léger recul du point d'articulation et surtout par un jeu différent des lèvres, arrondies et protractées pour l'articulation chuintante.* »²⁵

Exemples :

- [*maŋobo senepa purmwa ʃe no paRa kinuza amene laba] vs *Ce sont nos parents qui nous ont amené à Mangobo.*
- *[zeve aʃete lo puR seRʃe yne nuRitiRe] vs *Je vais vendre de l'eau afin d'acheter la nourriture.*
- *[eladi olave saʃe zelwiedi otasaʃe legzamẽ etanile] vs *Même si on t'a chassé, l'examen a été annulé.*

b. | **ʃ** | —————> | **s** |

Ici, le son | **ʃ** | est articulé comme | **s** |, qui est une sifflante. Selon DUBOIS, « *le terme particulier de sifflante correspond, au stade de la perception, à l'impression auditive que produit un registre de fréquences plus élevé que pour les chuintantes et pour toutes les autres fricatives.* »²⁶

- *[le ʃefu de satRe la saʃe paRsekilnapapeje laRza] vs *Le chef de centre l'a chassé parce qu'il n'a pas payé de l'argent.*
- *[zeve aʃete leʃase tatamwasi vamedone laRza] vs *Je vais acheter les sachets quand ma mère me donnera de l'argent.*

Le | **s** | qui est articulé | **ʃ** | ou vice versa résulte du fait que ces sons sont plus proches l'un de l'autre et qu'une moindre erreur au niveau du point d'articulation peut faire basculer le son à prononcer vers un autre.

²⁵ Ibid.

²⁶ Ibid.

c. | s | —————> | z |

- [*kaʒe sorte delafRako leʒa mapRodize] vs *Le public m'applaudissait quand j'avais quitté le podium de l'Afraco.*

L'exemple de ce genre est rare dans notre corpus. Il en est de même pour le cas inverse, c'est-à-dire le son | z | articulé comme | s |.

d. | l | —————> | R |

Dans certaines situations, le son | l | est articulé comme | R |.

- a) * [le fi ete la da labaRnjere] vs *Les fûts se trouvaient dans la baleinière.*
- b) * [ẽaksida de siRkyRasjõ se pRodwi da notR ekore] vs *Un accident de circulation s'est produit à côté de notre école.*
- a) * [la baRbe enatiReRe] vs *La barbe est naturelle.*
- b) * [lasable ʒeneRaRe depaRa] vs *L'Assemblée générale des parents.*

Selon FAÏK, « ces différents écarts phonétiques se répercutent évidemment dans le code graphique. Elles ont également une incidence aux niveaux lexical, morpholexical et morphosyntaxique. »²⁷

III. Interférences phonologiques

Après l'analyse des interférences phonétiques, nous allons, à présent nous intéresser à celles liées à la phonologie. Cette analyse sera axée sur la phonématique et la prosodie.

a) Du point de vue de la phonématique

Par rapport à la phonématique, nous allons présenter les problèmes qu'elles soulèvent ainsi que les caractéristiques des phonèmes, qui sont mis en opposition phonologique ou des paires minimales.

❖ Confusion des sons oraux entre :

a. | y | et | i | : | y | vs | i |

Français standard	Opposition	Français des élèves	Graphie
[pyR]	vs	[piR]	Pure
[SyR]	vs	[SiR]	Sur
[myR]	vs	[miR]	Mur
[dyR]	vs	[diR]	Dur
[kyRe]	vs	[kiRe]	Curé

La voyelle [y] est une voyelle antérieure arrondie. Son articulation requiert l'arrondissement des lèvres. Si celles-ci ne sont pas arrondies, la voyelle [y] est rendue comme la voyelle étirée [i] créant ainsi la confusion des mots.

²⁷ FAÏK, S., « Le français au Zaïre », in *le français hors de France*, Paris, Champion, 1978, p.455.

| y | vs | i |

Traits articulatoires	Phonèmes	
	y	i
Antérieur	+	+
Fermé	+	+
Labial	+	-

La distinction entre ces deux phonèmes est due au phénomène de la labialisation. Si les deux se prononcent au-devant de la bouche (antérieure) et sont fermés, le point de distinction se situe sur le plan articulatoire. En effet, le trait labial est positif chez | y | alors qu’il est négatif, c’est-à-dire non-labial dans | i |. Ainsi donc, les deux phonèmes se neutralisent. Beaucoup d’élèves éprouvent d’énormes difficultés pour réaliser le son | y | qu’ils assimilent à | i |.

b. Confusion de | ε | et | e | : | ε | vs | e |

Exemples :

Français Standard	Français des Elèves	Orthographe
[lɛse]	[lese]	laisser
[mɛRsi]	[meRsi]	merci
[lɛ]	[le]	lait

| ε | vs | e |

Traits articulatoires	Phonèmes	
	ε	e
Antérieur	+	+
Oral	+	+
Mi- ouvert	+	-
Mi- fermé	-	+

Les deux phonèmes | ε | et | e | sont tous à la fois antérieurs et oraux. La différence entre les deux tient au fait que | ε | est mi- ouvert tandis que | e | est mi- fermé. La substitution d’une de ces voyelles par l’autre peut être considérée comme une faute par rapport au français standard. Toutefois, certains mots comme « maison » et « pays » peuvent être réalisés [mɛzɔ̃] ou [mezɔ̃] et [pɛji] ou [pei].

c. Confusion de | ø | et | e | : | ø | vs | e |

Français standard	Opposition	Français des élèves	Graphie
[nø]	vs	[ne]	noeud
[pjø]	vs	[pje]	Pieu
[fø]	vs	[fe]	Feu

| ø | vs | e |

Traits articulatoires	Phonèmes	
	ø	e
Antérieur	+	+
Oral	+	+
labialisé	+	-
non-labialisé	-	+
mi-fermé	+	+

Les langues maternelles de nos enquêtés ne connaissent pas la voyelle | ø |, orale labialisée. Cette situation influe négativement sur leur prononciation à tel point que le locuteur la remplace par |e|, qui est présente dans leur système vocalique. Disons que | e | est une voyelle orale non labialisée et étirée.

d. Cas de | ə | et | e | : | ə | vs | e |

Français standard	Opposition	Français des élèves	Graphie
[batRi]	vs	[bateRi]	batterie
[bulvaR]	vs	[bulevaR]	boulevard
[medsẽ]	vs	[medesin]	médecin

| ə | vs | e |

Traits articulatoires	Phonèmes	
	ə	e
central	+	-
mi-fermé	-	+
antérieur	-	+
labial	+	-

Les deux phonèmes | ə | et | e | ne disposent d'aucun trait articulatoire commun. Ils sont donc totalement opposés et, par conséquent, ne sont pas substituables l'un à l'autre.

e. Cas de | ɔ | et | o | : | ɔ | vs | o |

Français standard	Opposition	Français des élèves	Graphie
[mɔd]	vs	[mode]	mode
[sɔRtiR]	vs	[soRtiR]	sortir
[tɔRʃ]	vs	[toRoʃe]	torche

| ɔ | vs | o |

Traits articulatoires	Phonèmes	
	ɔ	o
Postérieur	+	+
mi-fermé	-	+
mi-ouvert	+	-

Les phonèmes |ɔ| et |o| partagent le même trait articulatoire, à savoir postérieur. Cela veut dire qu'ils s'articulent derrière la bouche. Quant à leur différence, elle se situe par rapport à l'ouverture et à la fermeture du chenal buccal. |ɔ| est mi-ouvert tandis que |o| est mi-fermé. L'on ne peut utiliser l'un pour l'autre sans tomber dans l'agrammaticalité.

f. Confusion des sons nasaux entre

a. |ã| et |a| : |ã| vs |a|

Le phénomène de la dénasalisation affecte certains sons lors de leur articulation par les élèves. Tel est le cas de |ã| prononcé comme |a|. Il y a donc opposition phonologique du phonème nasal |ã| et du phonème oral |a|.

Français standard	Opposition	Français des élèves	Graphie
[plã]	vs	[pla]	Plan
[bã]	vs	[ba]	banc
[lã]	vs	[la]	Lent

Du point de vue de leurs caractéristiques, l'on notera que |ã| est une voyelle nasale, labialisée, postérieure et ayant une grande ouverture.

Quant à |a|, c'est une voyelle orale, non labialisée, à grande ouverture buccale.

|ã| vs |a|

Traits articulatoires	Phonèmes	
	ã	a
Ouvert	+	+
Oral	-	+
Nasal	+	-
Antérieur	-	+
Labial	+	-

Les deux phonèmes sont quasiment identiques dans ce sens qu'ils ont le même degré d'ouverture buccale : grande ouverture. Toutefois, ils sont différents l'un de l'autre au niveau de leur réalisation. En effet, |ã| est une nasale, pour la production de laquelle l'air passe essentiellement par les fosses nasales alors que, pour l'articulation de |a|, phonème oral, l'air passe exclusivement par la cavité buccale. Articulé l'un à la place de l'autre est une faute phonétique, qui peut se révéler également phonologique.

Français standard	Opposition	Français des élèves	Graphie
[tyɛ lã]	vs	[tye la]	tu es lent
[tyazẽ plã]	vs	[tya e pla]	tu as un plan
[il Rəfyz avɛk lə bã]	vs	[il Refiz avɛk le ba]	il refuse avec le banc

b. | ɔ̃ | et | o | : | ɔ̃ | vs | o |

La dénasalisation du son | ɔ̃ | est aussi un problème crucial pour les élèves. Ils l’articulent comme | o | alors qu’ils sont totalement différents l’un de l’autre.

Par rapport à leurs caractéristiques articulatoires, l’on retiendra que :

- | ɔ̃ | : est une voyelle nasale labialisée, vélaire (ou postérieure), mi- ouverte, de l’aperture moyenne.
- | o | : est une voyelle orale, labialisée, vélaire (ou postérieure), mi- fermée, non nasale.

| ɔ̃ | vs | o |

Traits articulatoires	Phonèmes	
	ɔ̃	o
Oral	-	+
Nasal	+	-
Postérieur	+	+
Mi-ouvert	+	-
Labial	+	+

Les deux phonèmes sont presque identiques par rapport à leur mode d’articulation. Ils présentent les mêmes traits articulatoires, mais ils se différencient quant à la nasalité, à l’aperture et à l’oralité. En effet, | ɔ̃ | est un son nasal tandis que | o | est essentiellement oral.

c. | ɛ̃ | et | e | : | ɛ̃ | vs | e |

Le son | ɛ̃ | est toujours assimilé au son | e | par les élèves lors de leurs différentes productions orales dans la communication.

En se référant à la classification articulatoire des voyelles du français, on se rend compte que :

- | ɛ̃ | est une voyelle nasale, mi- ouverte, antérieure et non-labialisée.
- | e | est une voyelle orale, mi- fermée, antérieure, non labialisée.

Au regard de ces éléments, nous pouvons déduire que ces deux phonèmes ne partagent que deux traits articulatoires, à savoir « *antérieur* », et non labialisé. Cela veut dire qu’ils sont articulés au-devant de la bouche et que, pour leur réalisation, l’intervention des lèvres n’est pas requise. Ainsi, ils ne peuvent pas se substituer l’un à l’autre.

❖ **Confusion des sons consonantiques**

La confusion est attestée entre | s | et | f |, | s | et | z |, | l | et | R |

a. | s | et | f | : | s | vs | f |

Français standard	Opposition	Français des élèves	Graphie
[saʃɛ]	vs	[ʃase]	Sachet
[ʃaʀʒe]	vs	[saʀʒe]	Charger
[ʃɛʀʃe]	vs	[seʀʃe]	Chercher

Le mode d’articulation est le même entre les deux phonèmes consonantiques ; ce sont donc des constrictives. « Une constrictive est une consonne dont l’articulation comporte un resserrement ou constriction en un point ou un autre du conduit vocal, de sorte que l’air, sans être complètement arrêté, s’écoule vers un bruit de frottement ou de friction ; d’où le nom de fricative que l’on donne aussi à ce type de consonnes. »²⁸

| s | vs | f |

Traits articulatoires	Phonèmes	
	s	f
Post-alvéolaire	-	+
Constrictif	+	+
Alvéolaire	+	-
Sourd	+	+

b. | s | et | z | : | s | vs | z |

Exemple : [aplodisɛ] vs [aplodize] : (il, elle) applaudissait

Traits articulatoires	Phonèmes	
	s	z
Constrictif	+	+
Alvéolaire	+	+
Sourd	+	-

Les deux sons sont confondus dans la prononciation pour la simple raison qu’ils ont le même mode de production ; ce sont des constrictives ou des fricatives. Leur différence provient du voisement : [s] est sourd et [z] est sonore.

²⁸ DUBOIS, J et alii, Op.cit.

c. | l | et | R | : | l | vs | R |

Français standard	Opposition	Français des élèves	Graphie
[natyRɛl]	vs	[natiReRe]	Naturel
[balenjɛR]	vs	[baRnjeRe]	baleinière
[eteRnɛl]	vs	[eteRneRe]	Eternel
[zɛneRal]	vs	[zɛneRaRe]	général

Les deux phonèmes n'ont pas de trait articulatoire commun. Ils sont diamétralement opposés. Cependant, la paire minimale | R | et | l | est fonctionnelle dans ce contexte, en dépit du manque de convergence par rapport aux différents traits articulatoires.

Traits articulatoires	Phonèmes	
	l	R
Apicodentale	+	-
Latérale	+	-
Sonore	+	+
Uvulaire	-	+
Vibrante	-	+

Signalons que [l] est une latérale apico-dentale sonore, tandis que [R] est une vibrante uvulaire sonore.

CONCLUSION

Nous venons d'examiner le français parlé par les élèves de quelques écoles secondaires de la ville de Kisangani tant du point de vue phonétique que phonologique. A cet effet, nous avons relevé certaines particularités y afférentes. Notamment l'inexistence de certains sons dans le kiswahili et le lingala par rapport au système phonétique du français. Il s'agit, en l'occurrence des voyelles orales [y], [ø], [œ], [ə] et des voyelles nasales [ã], [õ], [œ̃] et [ẽ]. Les sons français inexistant en langues nationales sont assimilés aux sons correspondants avec toutes les conséquences phonétiques et phonologiques qu'ils entraînent. Notamment, la réalisation des voyelles ouvertes comme des voyelles fermées, des voyelles arrondies comme des voyelles étirées et des voyelles nasales comme des voyelles orales.

Nous avons, par ailleurs, relevé certaines règles phonologiques liées aux variations phonétiques, notamment la dénasalisation, l'antériorisation, la prothèse, l'épenthèse, etc.

Par rapport aux sons consonantiques, il y a la confusion de certaines consonnes, à savoir la consonne uvulaire [R] et la latérale alvéolaire [l], la fricative poste- alvéolaire [ʃ] et la fricative [s] ou encore [ʒ], [s] et [z]. Compte tenu de l'absence de certains sons dans le système phonétique des

langues congolaises, ces sons sont assimilés aux sons français correspondants. Cette situation a pour conséquence, notamment l'apparition du phénomène d'interférence linguistique.

Signalons que, dans le français de nos enquêtés d'autres particularités sont remarquables sur le plan syntaxique, lexical et morphologique. Elles feront l'objet d'une étude ultérieure.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

FOUCHE, F., *Prononciation française*, Paris, Klincksieck, 1969.

MALMBERG, B., *La phonétique*, Paris, P.U.F (Que sais-je ?), 1954.

MARTINET, A., cité par NEVEUX, F., *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Nathan, Coll, « 128 », 2000.

RIEGEL, M. et alii., *Grammaire méthodique du français.*, Paris, P.U.F, 1994.

WALTER, H., *Le français dans tous les sens*, Paris, R. Laffont, 1988.

II. DICIONNAIRES ET ENCYCLOPEDIE

DEBOVE, R.J & REY, A., *Le Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, le Robert, 2016.

DUBOIS, J. et alii., *Grand dictionnaire de linguistique et sciences du langage*, Paris, Larousse, 2012.

FAVORD, C., *Encyclopédie du Monde Actuel (EDMA), La linguistique*, Paris, Charles-Henri-Favord, 1978.

LAROUSSE ILLUSTRÉ, Paris, Larousse, 2008.

RENALDRY, L et alii., *Dictionnaire actuel de l'Education*, 3^{ème} édition, Montréal, Guerin, 2005.

III. ARTICLES

FAÏK, S., « Le français au Zaïre », in *Le français hors de France*, Paris, Champion, 1978, pp. 441-472.

MAKOMBO, M., « La politique linguistique de la RD Congo à l'épreuve du terrain : de l'effort de promotion des langues nationales au surgissement de l'entrelangue », in *Synergies Afrique des Grands Lacs*, 2013, pp.45-61.

NYEMBWE, N., « Le français en République Démocratique du Congo : Etat des lieux », in *Le français en Afrique*, n°25, Nice, Institut de Linguistique Française-CNRS, 2010, pp.5-17.